Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260211-D_04FEV26_01-DE

Centre Communal D'Action Sociale
Conseil d'Administration
56700 SAINTE-HELENE
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU C.C.A.S.

République Française

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
9	7	9

SÉANCE DU VENDREDI 04 FEVRIER 2026

L'An Deux Mille vingt-Six, le quatre Février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINTE-HELENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Madame Christèle PERREL.

Date de la convocation : le 14 janvier 2026

Présents : Madame Christèle PERREL Présidente
Mesdames Gladys LE SAUSSE, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Marie-Pierre LE NEZET,
Monsieur Philippe DOUSSINEAU, Monsieur Vincent ROCHE

Excusée : Madame Nadia PICHON donne pouvoir à Gladys LE SAUSSE
Madame Stéphanie BARRON donne pourvoir à Karine CONQUER

Secrétaire de séance : Gladys LE SAUSSE

D_04022026_1

Objet : **Approbation de la convention prise par la commune - D_24NOV25_19 le 26 novembre 2025, dispositif de Lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes - Convention triennale d'engagement avec le CIDFF.**

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, réuni en séance ordinaire le 04 février 2026 sous la présidence de Mme Présidente du CCAS,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles relatifs aux compétences du CCAS ;

Vu la proposition de convention-cadre pluriannuelle intitulée « Convention cadre pluriannuelle de partenariats autour du dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes » conclue entre :

- La Préfecture du Morbihan,
- La Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan,
- Le Conseil départemental du Morbihan,
- Les communes de Lorient Agglomération et de Blavet Bellevue Océan Communauté,
- Lorient Agglomération,

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-215602202-20260211-D_04FEV26_01-DE

- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Morbihan (CIDFF 56), dont la teneur et les conditions sont exposées dans la convention transmise au conseil,

Vu le préambule et les articles de la convention précisant les objectifs, le périmètre territorial (L'Ecoutille situé 21 rue Jules Le Grand, Lorient), les actions mises en œuvre, les rôles respectifs des partenaires, les modalités de gouvernance (comités de suivi, comité restreint, comité de pilotage), les modalités financières (participation globale de 270 000 € par an répartie entre les partenaires selon l'annexe 1), soit 543 euros pour la commune de Sainte- Hélène, la durée de la convention (du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028) et les conditions de renouvellement, de suivi, d'évaluation et de responsabilité ;

Considérant l'intérêt communal de participer à un dispositif territorial coordonné visant à améliorer l'accueil, l'écoute, l'orientation et la prise en charge des personnes victimes de violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes, ainsi qu'à développer un réseau de référent·e·s de proximité, des actions de formation, des permanences délocalisées et des actions de prévention et d'interconnaissance des acteurs ;

Pour rappel les deux référents désignés et formés de notre commune sont Monsieur Philippe DOUSSINEAU et Madame LE SAUSSE Gladys.

Considérant l'évaluation positive de l'expérimentation antérieure et la nécessité d'assurer la pérennité et la coordination des services sur le territoire afin d'améliorer la protection des victimes et la lisibilité des dispositifs à l'échelle locale ;

Le conseil municipal de la commune a approuvé à l'unanimité ladite convention et a autorisé Madame Le Maire à la signer

Le Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents prend acte et approuve le renouvellement de la convention.

Annexes :

- Projet de Convention-cadre pluriannuelle (texte intégral) ;
- Annexe 1 : Répartition financière entre partenaires (comité de pilotage du 10/10/2025) ;

Pour expédition Conforme,
Sainte-Hélène, le 04 Février 2026

Par délégation de Madame Le Maire,
Présidente du CCAS, Christèle PERREL

Mme LE SAUSSE Gladys, Vice-Présidente

